



Certificats d'économies d'énergie

Opération n° **BAT-TH-05-GT**

Radiateur à chaleur douce pour un chauffage central à combustible dans un bâtiment de grande taille

1. Secteur d'application

Locaux du secteur tertiaire existants réservés à une utilisation professionnelle, de surface totale chauffée comprise entre 5 000 m² et 10 000 m².

2. Dénomination

Mise en place d'un radiateur à chaleur douce pour un système de chauffage central à combustible.

3. Conditions pour la délivrance de certificats

Radiateurs dimensionnés à DT_{nom} (delta de température nominal) ≤ 40 K.

Mise en place réalisée par un professionnel.

4. Durée de vie conventionnelle

25 ans.

5. Montant de certificats en kWh cumac

Montant unitaire en kWh cumac / m ²			X	Surface chauffée (m ²)		X	Secteur d'activité	Facteur correctif		
Zone climatique	H1	80		S	Bureaux				Bureaux	1,3
	H2	70							Enseignement	0,7
	H3	50							Commerces	1,1
		Hôtellerie, restauration	1,4							
				Santé		1,1				
				Autres secteurs		0,7				